

CANALBOX

FIBREZ
SANS FRAIS



PROFITEZ DÈS MAINTENANT
DE L'INSTALLATION À 0 FCFA*

*Paiement du premier abonnement mensuel de la souscription.

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX
POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ

8866 www.canalbox.tg

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'Investigation, d'analyses, et de publicité

N° 422 du jeudi 19 février 2026 / Prix : 250 F CFA

TOGO : SUJETS « ZÉRO DOSE » ET « SOUS-VACCINÉS »

P. 3

« Grand Rattrapage » vaccinal des enfants

- L'approche innovante de l'UNICEF et ses partenaires
- 17 districts sanitaires ciblés dans 4 régions
- Jusqu'à 14 maladies évitables par la vaccination
- Résultats et chiffres



P. 4
BOA TOGO
modernise son
Centre d'Affaires



INSEED

P. 5

L'inflation au
Togo en 2025

PIA

P. 4

Des opportunités
d'affaires à saisir
dans le textile



CORIS BANK

P. 4

Exercice
de sécurité
incendie
réussi !



BON MOIS DE RAMADAN

LE RAMADAN NOUS UNIT
DANS LA FOI ET LE PARTAGE

<https://togo.coris.bank>



L'Information !!!

JOYEUX ANNIVERSAIRE
**11 ANS D'ENGAGEMENT,
UNE CONFIANCE QUI DURE**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



TOGO : SUJETS « ZÉRO DOSE » ET « SOUS-VACCINÉS »

« Grand Rattrapage » vaccinal des enfants

Le ministère de la Planification et du Développement et le Fonds des nations unies pour l'enfance au Togo (UNICEF Togo) ont organisé un café de presse le mardi 17 février 2026 à Lomé. Objectif : présenter aux médias la plateforme UNPP et échanger avec eux sur l'initiative de vaccination appelée « Grand Rattrapage » ou « Big Catch Up », une approche innovante adoptée pour rattraper la vaccination chez les enfants « zéro dose » et les enfants « sous-vaccinés ».

Nicolas EDORH

A l'ouverture des travaux, l'Assistant et Point Focal au ministère de la Planification et du Développement, Fabrice Aku Etey, au nom de la Direction générale de la mobilisation de l'aide publique (DGMAP), a planté le décor. « Ce café de presse vise à instaurer un dialogue direct et constructif avec la presse, levier de mobilisation sociale. La responsabilité des journalistes en tant que relais d'informations crédibles et acteurs déterminants dans la lutte contre la désinformation, surtout dans le domaine de la vaccination chez les enfants. Il est important que les informations exactes relatives au programme de coopération Gouvernement-UNICEF soient diffusées avec rigueur et responsabilité », a-t-il déclaré.

Dans le but de permettre aux organisations de la société civile de travailler et consolider leur partenariat avec le Fonds des nations unies pour l'enfance, en vue de l'atteinte des objectifs en faveur des droits des enfants, la plateforme UNPP a été présentée par Mme Adevi

Djahlin de la protection maternelle et infantile à UNICEF. Elle a précisé d'entrée que la collaboration entre l'agence onusienne en charge de l'enfance et les organisations de la société civile est établie sur la base d'un plan de travail annuel conjointement élaboré avec le gouvernement. Ainsi, les associations ou organisations désireuses de travailler avec UNICEF doivent s'enregistrer sur la plateforme UNPP pour répondre à des avis d'appel à manifestation d'intérêt qui y sont publiés. Le processus de sélection prend en compte une analyse du mandat et de la conformité aux principes onusiens, une vérification des risques réputationnels et des listes de sanctions, une micro-évaluation des capacités institutionnelles et financières, ainsi qu'un engagement formel en matière de prévention de l'exploitation et des abus sexuels.

Le marketing social pour l'accélération de la vaccination des enfants

Les vaccins administrés aux



enfants de 0 à 15 mois et aux jeunes filles de 9 ans au Togo protègent contre 14 maladies : la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la méningite, la rougeole et rubéole, la poliomyélite, le virus du papillome humain, les infections pulmonaires à Pneumocoque, la fièvre jaune et le paludisme.

Malgré les bonnes performances des années 2023 et 2024, un grand nombre d'enfants n'a reçu aucune dose de vaccin (enfants « zéro dose ») ou a reçu des doses insuffisantes pour être protégés (enfants « sous-vaccinés »). Ce nombre s'est ajouté à celui des enfants qui ont manqué leur vaccination entre 2020 et 2022 en raison de la Covid-19, estimé à 69 672 enfants « zéro dose » et 94 518 enfants « sous-vaccinés ».

Pour restaurer la couverture vaccinale d'avant Covid-19 et renforcer le système de vaccination, le Togo a mis en

œuvre, avec l'appui financier et technique de l'UNICEF et d'autres agences du système des Nations Unies, l'initiative de vaccination appelée « Grand Rattrapage » (Big Catch Up).

A en croire Dr Serge Dali, spécialiste de la survie de l'enfant à l'UNICEF, pour garantir le succès de cette initiative, une approche innovante a été adoptée. Elle a été labellisée « marketing social pour l'accélération de la vaccination des enfants 0 dose et sous-vaccinés » et a ciblé 17 districts sanitaires prioritaires répartis dans 4 régions sanitaires, regroupant plus de 70% des enfants « zéro dose » et « sous-vaccinés » du pays (Grand Lomé, Maritime, Plateaux et Kara).

Toujours selon Dr Serge Dali, la relance du « Grand Rattrapage » vaccinal repose sur quatre axes : « la création d'un environnement favorable, l'amélioration de l'offre de service de vaccination, le

renforcement de la demande pour les services de vaccination et l'amélioration de l'assurance qualité des données ». Résultat : « plus de 60 000 enfants rattrapés grâce à cette initiative. Il est important de maintenir les efforts en 2026 afin d'éviter l'apparition de nouveaux enfants zéro dose », a affirmé Dr Tchasso Kenao, Administrateur Santé et Nutrition à l'UNICEF.

Cette approche a réussi grâce à une analyse plus approfondie de l'écosystème du « Grand Rattrapage », une approche de changement social reposant sur l'engagement communautaire et une plus grande redevabilité.

Les échanges ont permis aux participants de mieux comprendre l'importance de la vaccination complète des enfants. Ce café de presse était l'occasion pour le gouvernement et l'UNICEF Togo de renforcer la collaboration avec les médias en faveur des droits des enfants, et en matière de vaccination.

Le « Grand Rattrapage » est soutenu financièrement par plusieurs partenaires du Togo dont le fonds GAVI, l'Alliance du Vaccin et KsRelief.

BANQUE

CBI Togo : Exercice de sécurité incendie réussi !

Dans le cadre du dispositif permanent de prévention et de gestion des risques, Coris Bank International Togo a organisé, le vendredi 13 février 2026, un exercice planifié de sécurité incendie au sein de son siège à Lomé, en collaboration avec les sapeurs-pompiers.

L'exercice visait à évaluer l'efficacité des procédures d'alerte et d'évacuation, la coordination des équipes internes ainsi que l'utilisation des équipements de sécurité incendie conformément aux normes en vigueur.

Le scénario simulé a permis de tester l'ensemble de la chaîne d'intervention, depuis le déclenchement du dispositif d'alerte jusqu'à l'évacuation vers le point

de rassemblement prévu par les procédures internes.

Les sapeurs-pompiers ont pris part à l'exercice afin de renforcer la coordination opérationnelle et d'apprécier la conformité des dispositifs existants. L'exercice s'est déroulé dans des conditions maîtrisées et conformément aux protocoles établis. Aucune situation réelle d'urgence, de blessure ou de dommage matériel n'a été enregistrée.



A travers cette initiative, Coris Bank International Togo réaffirme son engagement en faveur d'une culture de sécurité rigoureuse et d'une

amélioration continue de ses dispositifs de prévention, au bénéfice de ses clients, de ses collaborateurs et de ses partenaires.

Les activités ont repris normalement à l'issue de l'exercice.

BANQUE

BOA TOGO modernise son Centre d'Affaires

Bank Of Africa Togo continue de moderniser ses services et optimiser l'expérience client. Dans un communiqué de presse, la banque informe le public du réaménagement de son Centre d'Affaires et l'ouverture de nouvelles caisses pour un service plus rapide et plus efficace.

L'initiative s'inscrit dans la dynamique d'amélioration de la qualité de service et de proximité avec les clients. Le réaménagement du Centre d'Affaires de BOA-TOGO vise à offrir un cadre moderne, fonctionnel et confortable, répondant aux standards actuels de la banque et aux attentes d'une clientèle exigeante. Il marque une étape

importante dans la volonté de la banque d'optimiser l'expérience client.

Dans la même dynamique, BOA TOGO annonce l'ouverture de nouvelles caisses dédiées au Centre d'Affaires. Ces caisses permettent désormais aux clients d'effectuer leurs opérations de dépôts et de retraits dans



des délais fortement réduits, garantissant un traitement

rapide, fluide et sécurisé des transactions.

Grâce à cette innovation, les clients du Centre d'Affaires bénéficient d'un gain de temps considérable et d'une meilleure fluidité dans la gestion de leurs opérations bancaires quotidiennes.

A travers ce réaménagement et la mise en service de ces nouvelles caisses, BOA TOGO réaffirme son engagement à offrir des solutions bancaires performantes, adaptées aux besoins de sa clientèle et alignées sur les meilleures pratiques du secteur bancaire.

PRÉServation D'UN CADRE DE VIE DÉCENT

Les maires appelés à renforcer la gestion des déchets

Une circulaire interministérielle émanant des ministères de l'Environnement, de l'Administration territoriale, de l'Urbanisme et de la Santé a été prise le jeudi 12 février 2026. Le document appelle les maires à intensifier leurs actions en matière de gestion des déchets, de salubrité et de protection de l'environnement.

Concrètement, le gouvernement invite les autorités municipales à élaborer des plans communaux de salubrité et de gestion des déchets, à organiser régulièrement des opérations d'assainissement et de nettoyage des espaces publics, marchés, voies et zones, à mettre en place des dispositifs efficaces de collecte et de traitement des déchets, à identifier, aménager et inspecter les sites appropriés

de transit ou de traitement des déchets, à prendre et faire strictement appliquer les arrêtés municipaux relatifs à l'hygiène, la salubrité et la protection du cadre de vie, et à promouvoir une citoyenneté responsable fondée sur le respect de l'environnement et du cadre de vie.

Jusqu'ici, la gestion des déchets demeure un défi pour les communes. Il est également attendu d'eux, la mobilisation des



financements nécessaires pour améliorer la salubrité publique. En effet, les collectivités locales sont souvent confrontées à un déficit de moyens techniques

et financiers pour répondre aux défis croissants liés à l'urbanisation et à la pression démographique, facteurs d'aggravation de l'insalubrité. Alors que l'Agence nationale d'assainissement et de

salubrité publique (ANASAP) assure déjà un rôle opérationnel dans la gestion des déchets, notamment dans les communes du Grand Lomé, l'élaboration de plans structurés par les conseils municipaux devrait renforcer son action et contribuer à une meilleure coordination des interventions en matière d'assainissement.

Cet appel intervient à un moment où plusieurs communes préparent l'élaboration de leur politique locale de gestion des déchets et d'assainissement dans le cadre du projet Gestion des déchets au Togo (GEDEC).

PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADÉTIKOPÉ

Des opportunités d'affaires à saisir dans le textile

A la Plateforme Industrielle d'Adetikopé, le textile s'impose comme l'un des secteurs les plus stratégiques et rentables. Grâce à un écosystème industriel intégré, PIA offre aux investisseurs, un accès direct à la matière première locale, des infrastructures modernes, une logistique performante et un cadre incitatif compétitif.

De la transformation du coton à la confection de produits finis destinés au marché local et à l'export, PIA crée les conditions idéales pour développer des chaînes de valeur solides, génératrices de croissance et d'emplois.

Les opportunités d'affaires dans le secteur du textile au sein de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé permettent aux investisseurs

de choisir entre la mise en place d'un processus textile autonome ou la création d'une unité textile intégrée, selon leurs objectifs et leurs besoins.

Pour le traitement par exemple, les installations de préparation, de teinture, de peinture et de finition peuvent être mises en place en fonction du type de tissu (tricoté ou tissé) et de la



matière première (coton, viscose, etc.)

Il faut rappeler que la filature, le tissage, le tricotage, le traitement, la confection font

partie intégrante de l'industrie textile.

La Plateforme Industrielle d'Adetikopé est une zone industrielle à intégration

verticale, axée sur la création de chaînes de valeur florissantes pour le stockage, la transformation, la fabrication et l'exportation. Grâce à sa position stratégique sur l'épine dorsale du corridor industriel Lomé - Burkina, PIA constitue le canal d'accès idéal à la CEDEAO et à la région enclavée de l'Afrique de l'Ouest.

Dotée d'un régime fiscal avantageux, d'infrastructures modernes et de services logistiques multimodaux intégrés, PIA représente une zone économique spéciale pour les investisseurs locaux et internationaux.

INSEED

L'inflation au Togo en 2025

Le taux d'inflation s'est établi à 0,4% en 2025 contre 2,9% en 2024, 5,3% en 2023 et 7,6% en 2022, souligne l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Cette baisse est la résultante des efforts déployés au cours des trois (03) dernières années pour la stabilisation des prix et du cadre macroéconomique.

Dans un communiqué portant analyse de l'inflation au Togo en 2025, l'INSEED indique que le taux d'inflation au Togo s'est établi à 0,4% en décembre 2025 contre 0,5% en novembre 2025, renforçant ainsi sa tendance baissière de l'inflation observée depuis décembre 2024.

Conformément à la méthodologie régionale dans l'UEMOA, le taux d'inflation du mois de décembre est celui de l'année sous revue. Selon l'INSEED, ce taux s'établit alors à 0,4% en 2025, largement en dessous du seuil régional des 3%, confirmant par ailleurs le respect du critère de convergence relatif à l'inflation. Le respect de ce critère sur les deux dernières années traduit l'efficacité des politiques et actions entreprises pour assurer la stabilité macroéconomique au niveau national sur la période post COVID-19. « Le taux d'inflation au Togo, en plus de la baisse continue, est toujours contenu en dessous du seuil régional des 3%, depuis le début décembre 2024 (2,9%) », décrit l'INSEED.

Les produits ayant le plus

contribué à la baisse du taux d'inflation en moyenne annuelle (variation entre la moyenne de janvier à décembre 2025 par rapport à la moyenne de janvier à décembre 2024) sont, entre autres : «Citrons» (-28,8%) ; «Sel de cuisine gros cristaux» (-27,1%) ; «Mangue greffée» (-27,0%) ; «Sorgho en grains crus vendu au bol» (-26,5%) ; «Haricot vert» (-26,0%) ; «Feuille de haricot» (-25,9%) ; «Viande fraîche de porc au kg» (-24,7%) ; «Gombo frais» (-23,8%) ; «Tomates rondes (pomme) locales» (-23,4%) ; «Piment rouge frais» (-19,8%) ; «Maïs blanc séché en grains crus vendu au grand bol» (-19,7%) ; «Piment rouge sec» (-18,9%) ; «Potasse (akanhoum)» (-18,7%) ; «Pommes de terre» (-18,7%) ; «Gboma» (-18,4%) ; «Doèvi fumé (anchois)» (-17,9%) ; «Kéké» (-17,7%) ; «Avocat» (-17,1%) ; «Pâte de maïs fermenté (mawoë)» (-17,0%) ; «Salade verte locale (laitue)» (-16,0%) ; «Mil en grains crus vendu au bol» (-15,7%) ; «Harcots rouges secs» (-14,2%) ; «Choux vert» (-13,1%) ; «Doèvi séché (anchois)» (-13,0%) ; «Poulet vivant de chair»



(-12,5%) ; «Croissant sans beurre» (-11,7%) ; «Poisson salé fermenté (lanhoihoin)» (-11,6%) ; «Oranges ordinaires» (-11,6%) ; «Beignet du haricot (gawou)» (-11,6%) ; «Carottes» (-10,6%) ; «Niébé (haricots blancs sec commun)» (-10,3%) ; «Adémè» (-10,0%) ; «Manioc frais (agbéli)» (-9,0%) ; «Pâte d'arachide» (-8,5%) ; «Piment rouge sec en poudre» (-8,3%) ; «Aubergine locale» (-8,1%) ; «Gari (farine de manioc)» (-7,7%) ; «Dorade rose réfrigérée (sikasika moumou)» (-7,3%) ; «Botokoin» (-6,0%) ; «Riz importé longs grains vendu au bol» (-5,9%) ; «Riz local longs grains vendu au bol» (-5,5%) ; «Ablo» (-5,4%) ; «Charbon de bois» (-5,0%) ; «Noix de palme découverte» (-4,5%) ; «Ananas frais» (-3,6%).

Pour l'INSEED, les résultats ainsi obtenus, en termes de maîtrise du niveau général des prix et de stabilité

macroéconomique en 2025 au Togo, sont les fruits d'une combinaison de mesures économiques proactives mises en œuvre par le gouvernement togolais.

Parmi les mesures prises, se retrouvent le soutien à la production agricole, les politiques de stabilisation des prix des biens de grande consommation, les allégements fiscaux et soutien aux ménages, etc.

Variation du niveau général des prix entre novembre et décembre 2025

L'INSEED explique que la baisse de l'inflation entre décembre et novembre 2025 a été légèrement atténuée par la diminution de l'offre des produits agricoles vivriers et la hausse de la demande liée aux fêtes de fin d'année qui ont engendré un renchérissement de 0,3% du niveau général des prix entre les deux mois.

Les produits ayant le plus contribué au renchérissement du niveau général des prix en décembre 2025 sont entre autres : Plat de riz-haricot (ayimolou) (+7,2%) ; «Plat de kom + poisson frit» (+4,5%) ; «Bouillie de céréale sucrée» (+3,4%) ; «Riz + sauce poisson» (+3,6%) ; «Plat de hokoumé + sauce poisson (1 plat)» (+3,6%) ; «Plat de haricot + gari» (+2,2%) ; «Maïs blanc séché en grains crus vendu au grand bol» (+5,2%) ; «Riz local longs grains vendu au bol» (+3,3%) ; «Riz importé longs grains vendu au bol» (+2,3%) ; «Huile de palme traditionnelle (zomi)» (+5,5%) ; «Akpala fumé (chincharde)» (+10,0%) et «Saloumon fumé» (+3,1%).

Le taux d'inflation est l'un des critères de convergence de premier rang pour la surveillance multilatérale en vue d'assurer la stabilité macroéconomique au sein de l'UEMOA. Ce critère contraint tous les Etats membres de l'UEMOA à mener des politiques judicieuses pour maîtriser ce taux afin de le maintenir en dessous de 3% chaque année. Son respect permet d'éviter la dégradation de la valeur de la monnaie et la flambée des prix afin de protéger les populations contre les risques de vulnérabilité en préservant leur pouvoir d'achat.

Indicateurs d'activités des entreprises au 3ème trimestre 2025

A la suite de la publication des données relatives à l'inflation, l'INSEED a également procédé à la diffusion des indicateurs conjoncturels de chiffre d'affaires (ICA) et de production industrielle (IPI), deux produits statistiques phares qui entrent dans le calcul du PIB trimestriel. Ces produits statistiques jouent un rôle central dans l'évaluation de la dynamique économique à court terme, en fournissant des signaux avancés sur l'évolution de l'activité réelle avant la publication officielle du PIB.

Les indicateurs conjoncturels récents montrent ainsi une accélération très nette de l'activité économique au Togo par rapport à l'année précédente. Ainsi l'Indice de la production industrielle (IPI) affiche déjà une progression de +11,0 % sur les dix premiers mois de 2025 contre une contraction de -4,2 % enregistrée en 2024.

Ce retournement est significatif et traduit un changement de cycle. Il est porté par l'ensemble des

composantes du secteur secondaire : les industries extractives (+7,8 %), les industries manufacturières (+7,8 %) et l'énergie (+3,0 %). Pour rappel, l'IPI mesure l'évolution de la production en volume des biens et services industriels (biens fabriqués ou transformés et services industriels fournis ou sous traités) des unités industrielles résidentes au Togo. Dans la lecture macroéconomique, une évolution positive de l'IPI constitue un signal avancé fort d'expansion de la valeur



ajoutée industrielle, et donc d'une contribution renforcée au PIB.

Cette dynamique ne se limite pas à l'industrie. L'Indice du chiffre d'affaires (ICA) du commerce, qui mesure l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises installées sur le territoire économique et ayant pour activité, le commerce, progresse de +19,1 % au troisième trimestre 2025 en glissement annuel. Cette

progression est soutenue par la hausse marquée du commerce de gros (+21,0 %) et du commerce de détail (+18,4 %).

Parallèlement, les services marchands affichent une croissance de +5,9 % au troisième trimestre, en glissement annuel, et une moyenne de +8,4 % sur les trois premiers trimestres de 2025, avec des performances remarquables dans la santé

(+44,4 %), les activités de soutien (+34,2 %) et les transports (+10,2 %). Le secteur de la construction enregistre également une hausse de +14,8 %, traduisant une intensification des investissements.

Ces évolutions sectorielles ont des implications directes pour les chiffres du PIB trimestriel des trois premiers trimestres de 2025, qui seront publiés avant la fin du mois de février 2026. Le PIB étant la somme des valeurs ajoutées produites par l'ensemble des secteurs, la progression simultanée de l'IPI, des ICA ainsi que de l'activité des services et de la construction suggère une contribution positive et potentiellement significative à la croissance du PIB du Togo pour l'année 2025.

UMOA-TITRES

Le Togo veut mobiliser 20 milliards FCFA sur le marché financier

Le Togo s'apprête à effectuer sa première sortie de l'année 2026 sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA).

À travers une émission simultanée de Bons assimilables du Trésor (BAT) et d'Obligations assimilables du Trésor (OAT), le Trésor public togolais ambitionne de mobiliser 20 milliards FCFA via une opération organisée

via UMOA-Titres, et qui sera clôturée le 6 mars 2026.

Selon l'appel d'offres, l'enveloppe recherchée sera levée à travers des BAT d'une maturité de 346 jours, émis au nominal de 1 million FCFA,



ainsi que des OAT d'une durée de 3 ans et 5 ans, proposées

au nominal de 10 000 FCFA. Les obligations de 3 ans sont assorties d'un taux d'intérêt de 6,15 %, tandis que celles de 5 ans offrent un rendement de 6,35 %. Les BAT, pour leur part, seront émis à taux multiples.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de financement du budget de l'État pour l'exercice 2026, arrêté à 2751 milliards

FCFA. Les ressources mobilisées contribueront à la couverture des besoins de financement prévus dans la loi de finances.

Pour l'ensemble de l'année 2026, le Togo prévoit de lever 463,5 milliards FCFA sur le marché régional des titres publics de l'UMOA. Ce volume représente environ 17 % du budget annuel.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une opération spéciale déployée sur les axes routiers du pays

Face à la recrudescence des accidents graves sur les routes, le gouvernement de Togo a lancé une opération spéciale de sécurisation du réseau routier national. L'annonce a été faite à travers un communiqué officiel du ministère de la Sécurité, signé par le Colonel Calixthe Batossie Madjoulba.

Depuis le 9 février 2026, cette opération est déployée sur l'ensemble des axes routiers du pays, avec une attention particulière portée sur plusieurs corridors stratégiques, notamment le Grand contournement de Lomé ainsi que certaines routes nationales fortement fréquentées.

Selon les autorités, cette

initiative vise à réduire significativement les accidents de la circulation tout en renforçant durablement la sécurité sur les principaux axes de mobilité des personnes et du transport des biens. L'objectif est d'assurer une meilleure régulation du trafic et de prévenir les comportements à risque sur la route.



Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures strictes sont mises en œuvre : « intensification des contrôles de vitesse sur les axes concernés ; répression rigoureuse des dépassements dangereux ; élimination immédiate du mauvais

stationnement et de tout encombrement de la voie publique ; contrôle strict des chargements et de la conformité des transports en commun ; vérification systématique du port du casque et de la ceinture de sécurité ; renforcement des patrouilles, de jour comme de nuit ».

Les autorités préviennent que tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Le ministre Madjoulba appelle à la responsabilité collective

Dans son message, le

ministre rappelle que la sécurité routière relève de la responsabilité de tous. Il invite les usagers à respecter scrupuleusement le code de la route afin de préserver les vies humaines et garantir la sécurité sur l'ensemble du réseau routier national.

Cette opération marque ainsi un nouveau durcissement des mesures de prévention routière dans un contexte où les accidents demeurent une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics.

4ÈME ÉDITION / REINE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

15 lauréates honorées à l'Assemblée nationale

La 4ème édition du Concours Reine des Sciences et Technologies a connu son apothéose, mardi 17 février 2026, au siège de l'Assemblée nationale du Togo. Une cérémonie solennelle qui a mis à l'honneur l'intelligence, la détermination et l'audace des jeunes filles togolaises engagées dans les filières scientifiques et technologiques.

À l'issue d'un processus rigoureux conduit par un jury indépendant en présence d'un huissier de justice, Blessing Gamba Dalouba a été sacrée Reine de cette édition. Au total, 15 lauréates ont été distinguées. Une enveloppe globale de 16 millions de FCFA a été mobilisée pour récompenser ces jeunes talents : 5 millions pour la Reine, 3 millions pour la première duchesse, 2 millions pour la deuxième duchesse et 500 000 FCFA pour chacune des 12 autres lauréates.

Organisé par la Fondation Asaal avec l'appui du ministre de l'Éducation nationale et de l'Assemblée nationale, l'événement a enregistré la présence de plusieurs personnalités de premier plan, dont Professeur Komi

Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale, Hadja Ibrahima Mémounatou, Présidente du Parlement de la CEDEAO, le ministre de l'Éducation nationale Mama Omorou et Abira Bonfoh, présidente de la Fondation Asaal.

Cette édition a enregistré 308 candidatures, preuve de l'intérêt croissant des jeunes Togolaises pour les sciences. Pour Abira Bonfoh, au-delà de la récompense des performances académiques, le concours ambitionne de bâtir une communauté scientifique féminine consciente, engagée et capable de contribuer à la souveraineté intellectuelle et technologique de l'Afrique.

« L'avenir scientifique de nos nations ne peut se construire sans les femmes », a-t-elle



affirmé, plaident pour une pensée critique endogène et une recherche tournée vers l'autosuffisance. De son côté, le ministre de l'Éducation nationale a rappelé les défis persistants. À l'échelle mondiale, les femmes ne représentent que 35 % des étudiants en filières STEM et 29 % des chercheurs.

Au Togo, les formations scientifiques et techniques regroupent seulement 22 % des étudiants. Plus préoccupant encore, la proportion des filles demeure faible dans plusieurs établissements stratégiques : 14,3 % au Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), 15,4 % à l'École polytechnique de Lomé et 7,5 % à l'École des

assistants médicaux. Prenant la parole, le Président de l'Assemblée nationale a mis en lumière les réformes engagées en faveur de l'éducation, notamment la gratuité de l'enseignement préscolaire et primaire public depuis 2008. Il a également rappelé les avancées législatives récentes, dont la loi constitutionnelle du 6 mai 2024 consacrant le droit à l'éducation pour tous et rendant l'école obligatoire jusqu'à 15 ans, ainsi que la loi de décembre 2022 relative à la protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel.

Dans un contexte mondial marqué par l'essor du numérique, de la robotique et de l'intelligence artificielle, le message est clair : aucune nation ne peut se permettre de laisser une partie de sa jeunesse en marge. La remise des prix du concours Reine des Sciences et Technologies illustre ainsi la volonté des autorités togolaises de faire des jeunes filles des actrices majeures de la transformation

économique et scientifique du pays. La nomination de la cohorte 2026, composée de Awa Nana-Daboya, Hadja Mémounatou Ibrahima et Olatokounbo Ige, a symbolisé la continuité de cet engagement en faveur du leadership féminin.

En ouvrant ses portes à cette initiative, l'Assemblée nationale réaffirme son rôle d'institution proche des citoyens et engagée pour l'éducation, l'innovation et l'égalité des chances. Plus qu'une compétition, le concours Reine des Sciences et Technologies s'impose désormais comme un véritable levier de transformation sociale, au service d'un Togo plus inclusif et résolument tourné vers l'avenir scientifique.

POPULATION

L'ONU actualise les projections démographiques du Togo

L'Organisation des Nations unies (ONU) a actualisé les données démographiques du Togo, des indicateurs importants pour la planification économique et l'orientation des politiques publiques.

La population du Togo est moins élevée que ce qui était estimé jusqu'ici. C'est la principale conclusion d'une mise à jour publiée le 19 janvier 2026 par la Division de la population des Nations unies. Fondée sur les résultats détaillés du recensement général de 2022, cette révision corrige un écart statistique important et invite à relire plusieurs indicateurs économiques du pays.

Des projections révisées à la lumière du recensement de 2022

Jusqu'à la publication de cette mise à jour, la World Population Prospects 2024 estimait la population du Togo à environ 9,3 millions d'habitants en 2023, sur la base des projections internationales alors disponibles. Or, les résultats consolidés du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) situent la population à un niveau inférieur pour la même période.

En intégrant les données détaillées du recensement de 2022, la nouvelle estimation publiée par la Division de la population des Nations unies établit désormais la population à environ 8,133 millions au 1er janvier 2023.

Jusqu'à l'intégration complète des résultats du RGPH-5, les estimations internationales reposaient principalement sur des projections établies à partir des données antérieures, notamment celles du recensement de 2010. La mise à jour publiée en janvier 2026 correspond donc à l'actualisation de ces projections à partir des résultats effectivement observés en 2022, un processus réalisé avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). Les Nations unies précisent que cette actualisation concerne exclusivement le Togo et ne modifie pas les données relatives aux autres pays.

Ce que cela change concrètement

À première vue, cette

mise à jour peut sembler purement statistique. Mais ses conséquences sont bien réelles. Parce que les chiffres de population ne servent pas seulement aux démographes. Ils sont utilisés par de nombreuses institutions internationales : la Banque mondiale, les agences de notation financière, les banques de développement, mais aussi les investisseurs, les laboratoires de recherche et les cabinets d'analyse. La taille de la population sert de base à de nombreux calculs.

Ces acteurs s'appuient souvent sur les données des Nations unies pour établir leurs indicateurs, leurs classements et leurs évaluations. Le revenu par habitant, le niveau d'endettement par personne, ou encore certains indices de développement dépendent directement du nombre d'habitants. Si la population



données, ce ratio ressort désormais à 1 206,93 dollars en 2023 et à 1 281,04 dollars en 2024, soit une progression d'environ 14 % pour 2024 par rapport à l'estimation précédente.

Une correction statistique qui peut modifier la lecture du niveau de revenu du pays dans les comparaisons internationales. Pour les autorités nationales aussi, ces

Une dynamique démographique toujours soutenue

Au-delà de la révision, les grandes tendances démographiques du Togo restent les mêmes.

Le pays demeure jeune, avec une population majoritairement composée de moins de 25 ans. La fécondité, en baisse progressive depuis plusieurs

janvier 2026 et devrait s'établir à 9,459 millions en 2030.

Autrement dit : la trajectoire de long terme ne change pas. Seule la base de départ est réajustée.

La prochaine révision mondiale complète des perspectives démographiques est attendue en juillet 2027. D'ici là, les utilisateurs de données sont invités à se référer à cette mise à jour intermédiaire pour toute analyse concernant le Togo.

Année	Population (en milliers)	Croissance annuelle (en milliers)	Croissance (%)
2024	8 314	+181	+2,23 %
2025	8 499	+185	+2,23 %
2026	8 685	+186	+2,19 %
2027	8 875	+190	+2,19 %
2028	9 067	+192	+2,16 %
2029	9 262	+195	+2,15 %
2030	9 459	+197	+2,13 %

Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2025).

est surestimée, cela peut fausser les comparaisons entre pays et influencer la perception extérieure de l'économie.

Les ajustements ont également un impact direct sur le produit intérieur brut par habitant. Avec l'ancienne base démographique, le PIB par tête était estimé à 951,2 dollars en 2022 et à 1 119,4 dollars en 2024. En tenant compte des nouvelles

données sont essentielles, car elles permettent de mieux planifier les besoins en écoles, en centres de santé, en emplois ou en infrastructures.

Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), partenaire du Togo dans les opérations de recensement et l'appui aux statistiques nationales, rappelle régulièrement qu'une bonne politique publique commence par des chiffres fiables.

décennies, reste relativement élevée. L'espérance de vie continue d'augmenter, signe d'améliorations dans les conditions de santé et de survie.

Les projections médianes actualisées indiquent que la population devrait continuer à croître régulièrement dans les prochaines décennies. Selon la Division de la population des Nations unies, elle est estimée à 8,685 millions d'habitants au 1er

LA NOUVELLE TRIBUNE
www.lanouvelletribune.net

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
2.500 exemplaires



400*

FCFA

BOUTEILLE

50cl

SAVOURE TON
FRUIT'STYLE !



POUR VOTRE SANTÉ PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE

* PRIX CONSEILLÉ LA BOUTEILLE DE 50CL



Minéralisation, ingrédients : Eau gazeuse, Sucre, Extrait concentré de cocktail à 100% de jus d'orange concassé, jus d'orange concentré, jus de citron concentré, jus de pamplemousse concentré, jus d'orange concentré (45%), Ester glycélique de ricin de lait (E606), Acide, Gomme arabique (E414), Ester glycélique de ricin de lait (E606), Selate de potassium (E262), beta-Carotene (E160a), Acide citrique (E330), Ingr.-appr.-à-cristall (ICN) (E160b), Additifs anti- : Acide citrique (E330), Concentrateur : Bicarbonate de sodium (E211), Antioxydant : Acide isobutylique (E393). Valeurs nutritionnelles pour 100 ml : valeurs moyennes ; 2020.14 kcal, glucides 11,6 g dont sucre : 11,4 g.

50cl